



*Adresse de gestion :*  
*Vent du Haut Ségala*  
*Poutiac 46210 Gorses*  
*secrétariat*  
*Madame Poupard*  
*Le Passadou*  
*Chemin du gouffre des Cloches*  
*46210 Sabadel-Latronquière*  
[contact@ventduhautsegala.com](mailto:contact@ventduhautsegala.com)

objet: mesures de vents sur le site Sousceyrac/ Saint-Saury et fiches techniques d'éoliennes.

Monsieur  
Thierry Haas, Responsable d'Agence  
Valorem  
Immeuble Les Dorides  
1 rue Eugène Varlin  
44 100 NANTES  
[Thierry.haas@valorem-energie.com](mailto:Thierry.haas@valorem-energie.com)  
02 28 03 90 00

Le 20 mars 2014

Monsieur,

Notre association Vent du Haut Ségala vous avait demandé, dans un précédent courrier du 13 janvier 2013, de nous communiquer:

- vos mesures de vitesse de vent sur le site Sousceyrac/Saint-Saury ;
- les fiches techniques de vos machines de 2 MW et 2,5 MW précisant en particulier, d'une part les niveaux de bruit enregistrés en fonction de la vitesse du vent et de la distance à l'éolienne et d'autre part, la puissance délivrée en fonction de la vitesse du vent.

Cette demande est restée à ce jour sans réponse alors même que nous avons reçu l'accusé réception de notre courrier. Aussi nous réitérons notre demande d'informations et nous vous faisons part de nos vives interrogations particulièrement sur deux points.

D'une part votre démarche commerciale de non divulgation des performances techniques de vos équipements nous semble peu commune. Les élus de la communauté de communes du Haut Ségala qui vous ont contacté pour un projet de parc sur leur territoire ne donnent jamais

d'indications, ni sur les mesures de vent de la Luzette (néanmoins éloignée de 7 à 12 km de certains projets de cette CDC) ni sur les fiches techniques des turbines qu'ils envisagent sur notre territoire. Le secret ou la non-évaluation des performances des parcs éoliens du Haut Ségala comme ceux du reste de la France posent questions.

D'autre part, dans la « Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La Luzette Sousceyrac/ Saint-Saury » diffusée en janvier 2014 sur les communes concernées, vous affirmez qu'un parc d'une puissance totale de 14 MW donnera une production moyenne annuelle de 31GWh (31 000 MégaWatheures). Nous contestons ce chiffre qui correspond à un taux de charge de 25,3 % , supérieur à la moyenne nationale de l'éolien (23 % selon l'ADEME<sup>1</sup> et RTE<sup>2</sup>) alors que le site envisagé à Sousceyrac est situé dans une zone qualifiée de « peu adaptée » à l'éolien dans l'étude technique Météo-France page 42 du Schéma Régional Eolien (SRE) Midi-Pyrénées et que le SRE Auvergne n'indique pas à Saint-Saury un fort potentiel.

En souhaitant que vous voudrez répondre à nos demandes d'informations, nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

Copie à  
Monsieur le Préfet du lot et Madame la Sous-Préfète  
Messieurs les Maires de Sousceyrac et Saint-Saury  
Au Conseil Général du Lot

---

<sup>1</sup> « La production éolienne d'électricité » ADEME novembre 2013

<sup>2</sup> bilan prévisionnel 2012 RTE